

Accord final pour un budget 2022 de l'UE à près de 170 milliards d'euros

Publié le 18 novembre 2021

Le Parlement et le Conseil ont approuvé, le 16 novembre, le budget 2022 et ses priorités : relance, lutte contre le changement climatique, double transition écologique et numérique. 50 milliards d'euros sont consacrés à la relance, 54 à la politique agricole commune et la pêche, 12,2 en faveur d'Horizon Europe (Recherche), 3,4 pour Erasmus+, 1,2 au titre du Fonds pour une transition juste et 2,8 milliards sont destinés au mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Le budget 2022 reflète très clairement les principales priorités de l'UE: relance économique, lutte contre le changement climatique, transitions écologique et numérique. Il laisse par ailleurs suffisamment de ressources pour permettre à l'E de réagir à des besoins imprévisibles.

Le Conseil et le Parlement européen disposent à présent de 14 jours pour approuver le texte. Le Conseil devrait l'approuver le 23 novembre et le Parlement le 25 ou 26 novembre.

[>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles](#)